



Communiqué de presse
16 mai 2022

Mobilité électrique : le SDEC ENERGIE lance un schéma directeur d'installations des bornes dans le Calvados

Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC ENERGIE, a le plaisir de vous convier à la réunion de lancement du schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans le Calvados

Mardi 17 mai 2022 à 14h
A la salle polyvalente de Biéville-Beuville

La mobilité électrique est en route

Dans un marché automobile en profonde mutation, la mobilité électrique confirme sa dynamique : près de 316 000 véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été immatriculés en 2021, soit une hausse de 62% par rapport à 2020. Le parc automobile du Calvados suit exactement la même tendance et compte 8 200 véhicules électriques et hybrides rechargeables au 1^{er} janvier 2022. La transition est donc enclenchée et elle ne va vraisemblablement pas s'arrêter dans le contexte actuel d'augmentation des prix du carburant.

Le nombre de points de recharges ouverts au public a lui aussi augmenté, puisque la France en comptait plus de 57 000 en mars dernier. Il faut noter que plus de 60% des bornes aujourd'hui ouvertes au public ont été installées sous la maîtrise d'ouvrage de collectivités ou d'établissements publics. C'est le cas dans le Calvados avec le réseau MobiSDEC développé par le SDEC ÉNERGIE et qui propose 235 bornes sur les 370 ouvertes au public sur notre territoire.

Quant à l'offre des acteurs privés, elle se développe et va sur cette voie. Ainsi, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 oblige la mise à disposition des points de recharge dans tous les parkings de plus de 20 places avant 2025.

Le cabinet ARTELIA, missionné par le SDEC ENERGIE, présentera le diagnostic de la mobilité électrique dans le Calvados (état des lieux des points de charge, analyse des flux de circulation, ...), préalable indispensable à la concertation qui sera menée autour du schéma directeur.

Le schéma directeur, garant du bon déploiement local des bornes de recharge

Aujourd'hui, le déploiement de ces bornes doit répondre aux besoins croissants des usagers en matière d'électromobilité. Mais la question du bon maillage s'avère complexe. En effet, des objectifs purement quantitatifs ne suffisent pas à créer un maillage pertinent. Dans ce cadre, la Loi d'Orientations des Mobilités, dite LOM, incite à la réalisation d'un schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques, à l'échelle supra-communale, voire départementale. Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux syndicats d'énergies, comme le SDEC ÉNERGIE, de produire ces schémas directeurs. Ainsi, le SDEC ENERGIE propose aujourd'hui d'en être le coordonnateur en le réalisant et en le finançant, tout en concertation avec les acteurs de la mobilité électrique invités à cette réunion de lancement : élus des communes et EPCI, aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux, bailleurs sociaux, centres d'intérêt touristiques, commerçants,

Retrouvez toutes les informations sur le SDIRVE sur <https://www.sdec-energie.fr/schema-directeur-pour-les-infrastructures-de-recharge-pour-vehicules-electriques-sdirve>

Comptant sur votre participation.

Contact :

• SDEC ENERGIE – Philippe LANDREIN – Responsable Mobilité Durable – 02 31 06 61 73 – 06 83 99 51 94 – plandrein@sdec-energie.fr

Le SDEC ÉNERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du département et de nombreuses intercommunalités, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Le SDEC ÉNERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la production d'énergie, en passant par la distribution jusqu'à l'utilisation. Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr